

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 mars à dix heures trente minutes, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire.

Etaient présents : Elisa CHAMPION, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Michel LAVOLE, Christophe LE BRIS, Mickaël LE DORVEN, Marine LE MOUAL, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Caroline NENEZ, Patrick PENFORNIS, Marie ROLLAND, Matthieu SYLVESTRE, Julie TARDIOLI.

Personne excusée non représentée : Sylvie JAMET

Julie TARDIOLI a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h30. Le quorum étant atteint, Michel LAVOLE, doyen, président de l'assemblée, demande aux élus présents si le procès-verbal de la séance précédente appelle une remarque de leur part quant à sa rédaction. Le procès-verbal de la séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2026-03-01 : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir procédé à l'appel des membres présents, le président de l'Assemblée déclare l'installés l'ensemble des membres du Conseil Municipal élus le 15 mars 2026.

N° 2026-03-02 : ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Cf Procès-verbal de l'élection du maire des adjoints en annexe

Sont élus

Mme Caroline NENEZ, Maire,
M. Michel LAVOLE, 1^{er} adjoint,
Mme Marine LE MOUAL, 2^{ème} adjointe,
M. Patrick PENFORNIS, 3^e adjoint,
Mme Julie TARDIOLI, 4^e adjointe.

N° 2026-03-03 : LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le Maire procède à la lecture de la charte de l'élus local présentée en annexe et à sa distribution ainsi qu'à celle de certains articles du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2123-1 à L 2123-35).

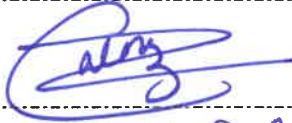
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Réunion du 22 mars 2026 – Délibérations n° 01 à 03

N° 2026-03-01 : Installation du Conseil Municipal

N° 2026-03-02 : Election du Maire et des adjoints

N° 2026-03-03 : Lecture de la charte de l'élu local

Caroline NENEZ, Maire	
Julie TARDIOLI, secrétaire de séance	